

Les vœux du Maire 2018



« La cérémonie des vœux est un moment unique, un formidable instant de convivialité, de chaleur et

d'information, chaque année, il me permet de vous rencontrer nombreux, de passer un long moment avec vous et d'être accompagné par de nombreuses personnalités qui marquent ainsi leur intérêt pour notre village, leur intérêt pour vous. [...]

Tout d'abord, au niveau national, nous avons connu un grand chambardement lors des élections présidentielles et législatives. Alors que nous pensions assister, comme tous les cinq ans, à des choix politiques, c'est un choix sociologique qui a été fait. Toutes celles et tous ceux qui nous gouvernaient ou nous représentaient jusqu'alors sont devenus, subitement et politiquement, cacochymes et inefficaces ; pour être remplacés par une nouvelle génération marquée du sceau du jeunisme politique et portant les espoirs d'un renouveau.

La vérité n'est pas si caricaturale. Ont été écartés, pour beaucoup, des gens de valeurs, engagés et travailleurs et sont arrivés, certes des nouveaux mais également des gens précédemment engagés politiquement, avec plus ou moins de réussite.

Dans tous les cas, il faut leur souhaiter de réussir pour le bien de notre pays, pour notre bien. Même si certaines décisions font naître des inquiétudes chez les élus locaux.

Pour les communes, il y a d'abord la fin plus ou moins brutale des contrats aidés. Certes ils étaient, paraît-il, sans effet sur la courbe du chômage mais ce n'est pas leur seul rôle. Que le taux de chômage soit de 2, de 5 ou de 10%, ceux qui sont à la fin de la file d'attente à pôle emploi le restent et les contrats aidés sont justement destinés à permettre à ces personnes-là d'accéder à l'emploi. Cette dimension sociale du dispositif semble être oubliée ou ignorée. [...]

Egalement est annoncé une surveillance de nos dépenses. Nos budgets de fonctionnements ne devront pas augmenter de plus de 1.2% inflation comprise. [...]

Enfin, est annoncée, sur plusieurs années la fin de la taxe d'habitation pour 80% de la population. Si l'idée est séduisante et l'impact sur la population bénéfique, nous devons nous méfier des effets sur les collectivités. Il faut d'abord préciser que cette mesure existe déjà, dieu merci, et depuis longtemps. Les personnes aux revenus les plus modestes sont exonérées de cette taxe. Dans le dispositif actuel l'état compense sur la base des taux de [...] 1991. Ce qui signifie que pour 100€ d'exonération la commune perçoit de l'Etat 30€. Alors bien sûr on nous promet une compensation à l'euro près mais sur le même principe nous pouvons craindre une dégradation nette de nos revenus dans quelques années.

Ce dispositif présentera un inconvénient majeur s'il n'est pas assorti d'un système de revalorisation pérenne. En effet, à Méounes nous avons la chance d'avoir des recettes fiscales dynamiques, c'est-à-dire que ces recettes augmentent sans que nous augmentions les taux et au-delà de la revalorisation des bases ; une compensation sans revalorisation ou avec une revalorisation insuffisante viendra tuer ce dynamisme et mettre en danger notre équilibre budgétaire. [...]

Le deuxième évènement majeur 2017 pour Méounes est « régional » ou « territorial » avec la création de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte. Mon propos ne sera ni défaitiste, ni euphorique. Le démarrage de cette agglomération est sans surprise, il est forcément difficile et ne peut pas avoir de résultat immédiat. Et si mon engagement et ma loyauté ne peuvent pas être discutés, ce sujet ne peut pas être traité au travers de quelques billevesées. J'ai une analyse et des préoccupations de maire et j'ai le devoir de rapporter le ressenti méounais.

Pour être juste nous commencerons par un effet positif. Depuis la rentrée scolaire, les petits de notre école ont accès au centre nautique de Brignoles, même si c'est la commune de Méounes qui organise et finance le transport : une dépense nouvelle donc ! Consentie de bonne grâce.

Ce qui est aujourd'hui sans influence directe :

En 2016, après un important et fructueux travail des maires de la communauté de communes du Val d'Issole nous avons transféré 2 compétences- les équipements sportifs et les équipements culturels-, au 1^{er} janvier de cette année (2018) nous récupérons l'entretien de notre stade et le fonctionnement de la médiathèque, parce que la Communauté d'Agglomération n'est pas en capacité de le faire.

Dans les programmes d'investissement de la CCVI, figurait un bâtiment à usage de vestiaires pour le stade et de pool house pour le tennis, il a disparu des programmations de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte car il n'entre pas dans le champ de l'intérêt communautaire.

Parallèlement, les Méounaises et les Méounais ont vu la part intercommunale de la taxe d'habitation augmenter parce que la commune a supprimé l'abattement à la base notamment sur la partie transférée à l'agglomération qui à l'origine, nous nous en souvenons tous, venait du Conseil Général.

Et cette manne supplémentaire, la Provence Verte n'a pas pu ou su nous la reverser au titre de la compensation, ce qui nous aurait permis de baisser d'autant le taux de la part communale de ladite taxe. Je ne parle pas ici de broutille, de roupie de sansonnet, je parle de 40k€ c'est à titre de comparaison la moitié de l'augmentation que nous impose le SDIS ou un mois de masse salariale, hors charge.

Cette non compensation est ma seule mais indéniable contrariété. Et c'est sans animosité, méchanceté ou agressivité et parce que j'espère que cela servira dans l'avenir, que je ferai cette remarque : ce n'est pas parce que vous vous entourez des conseils d'un cabinet de réputation internationale que vous sentirez immédiatement auprès de celui qui assurera la mission, « l'odeur de l'acier de la lame de l'épée ».

Ainsi, au mieux, la Provence Verte est « sans effet », sans impact sur notre quotidien ; ce n'est pas une surprise et il faut accepter de participer, de bonne grâce, au développement du territoire même si nous n'en mesurons pas d'effets directs et immédiats pour notre village.

Et finalement nous constatons que le développement de Méounes ne dépend que de notre volonté et de nos projets, avec l'aide de nos partenaires institutionnels bien sûr. Rien ne change donc !

Et c'est parce que rien ne change que nous avons pu, cette année encore, bon an mal an, faire avancer les projets en cours, au rythme de nos possibilités, limitées financièrement. [...]

Le premier, la révision générale du PLU dont on aurait pu penser qu'elle se terminerai en 2017, ce n'est pas tout à fait le cas mais nous n'avons pas perdu notre temps, les avancées sur ce dossier sont significatives notamment parce que nous avons mené un travail collaboratif avec le Conseil Départemental qui a permis de valider, avec le Président Marc GIRAUD lors de sa venue à Méounes, deux aménagements routiers structurants, l'un au nord du village au niveau du raccordement de la route menant aux Molières, dès 2018, et l'autre au sud au niveau des Lucioles qui permettra de connecter les quartiers du Sud-ouest du village à l'horizon 2020. Vous avez pu lire dans la presse le compte rendu de cette notable avancée.

Donc la révision générale du PLU est en voie d'achèvement, encore quelques semaines de patience et nous serons en capacité de vous présenter le document final. J'en profite pour rappeler que ce document a été élaboré à travers une large concertation et qu'il faudra, pour bien l'appréhender s'élever au-dessus des deux premiers préceptes, non écrits, du code de l'urbanisme : le *pourquoi lui et pas moi* et le *après moi plus personne*.

Autre avancée significative nous avons signé le contrat de baie des îles d'or (2016/2020) qui, outre le magnifique poulpe en porcelaine qui décore désormais mon bureau, valide et inscrit dans la durée deux projets importants, essentiels pour Méounes : le renouvellement de l'assainissement collectif et la création d'une deuxième ressource en eau. Ce contrat contractualise également les aides que nous recevons pour réaliser ces projets. [...]



Un évènement particulier a marqué 2017, confidentiel pour le moment mais dont on mesurera l'importance plus tard. Nous devons ce succès à Patricia, Simone et Pascale : nous avons présenté, avec l'ASER (association connue à Méounes notamment pour ses remarquables conférences) un projet de centre d'interprétation du pastoralisme. Celui-ci a été retenu dans les programmes Leader c'est-à-dire qu'il bénéficiera de fonds européens. Cela prendra bien sûr encore quelques temps pour se concrétiser mais nous sommes à l'aube d'un vrai changement en matière de tourisme, on ne passera plus « par hasard » à Méounes mais on y viendra pour ce centre. C'est notable. Et pendant ce temps-là nous avons également réalisé quelques travaux et équipements.

Comme promis le programme de réhabilitation des voies et chemins a débuté. Vous avez pu constater une amélioration notoire de la chaussée, à Planesselve, à Peyrougier et à Barrare.

Nous avons poursuivi l'aménagement de la plaine ludique avec la mise en place de jeux pour les enfants. J'ai maintes fois loué ce lieu et ce projet, une première reconnaissance est arrivée cette année puisque les jardins solidaires, le premier aménagement de cette plaine ont reçu une mention d'encouragement au concours des villages fleuris.

Programmé en 2017, un columbarium a été érigé dans l'enceinte du cimetière.

Nous avons également équipé la commune d'un ensemble de sonorisation fiable et performant pour rendre toutes nos manifestations audibles.

Et dernièrement, ce ne sont pas les cloches mais les portes de notre église qui sont parties, pour être restaurées. Cela durera plus longtemps qu'un week-end à Rome, mais nous avons l'espoir de les récupérer au printemps.

Divers autres aménagements et travaux ont été réalisés au cours de l'année, sur les bâtiments et espaces publics, principalement par notre équipe technique. Pas toujours visibles ces interventions améliorent, à chaque fois, notre cadre de vie au village. [...]

Essentiellement, il s'agit de la vidéo protection. Au cours de ma longue carrière d'acheteur public il est arrivé quelques fois et c'est le cas ici, qu'un appel d'offres reçoive de nombreuses réponses mais qu'aucune ne soit satisfaisante. Cet appel d'offres sera donc précisé et relancé dans les prochains jours et j'avoue attendre cet équipement avec impatience. D'abord parce qu'il est une aide précieuse pour la gendarmerie, notamment parce que le secteur connaît une recrudescence des cambriolages mais aussi parce que cet équipement fera reculer j'espère quelques incivilités récurrentes et exaspérantes.

Il y a également ce que nous allons poursuivre :

Le programme de réhabilitation des voies et chemins. Les travaux redémarrent lundi prochain et concerne la piste de Saint Guillaume puis suivront les autres pistes du plateau. Ce programme bénéficie d'un financement du Conseil Départemental.


L'aménagement de la plaine ludique. Avec notamment la mise en place de la piste vélo et le parcours fitness.

Egalement nous souhaitons mettre en place une action vers les jeunes, les adolescents ; nous avons demandé au Centre Culturel et Social de nous faire une proposition pour la création d'un lieu d'accueil, d'accroche de ces jeunes. Parce que cela nous paraît indispensable et aussi, vous l'aurez compris, parce qu'il faut mettre en place les services nouveaux avant le contrôle des dépenses que j'évoquais tout à l'heure. [...]

L'ensemble des services qu'offre la commune sont de qualité et je remercie et félicite nos personnels pour la constance de leur engagement. Je remercie, félicite et encourage à persévérer, pour ce même engagement, le Conseil Municipal. Pour conclure et parce que c'est toujours attendu je parlerai d'imposition. Pour ne pas contredire mes propos précédents, tant que nos recettes sont dynamiques, il est très probable, sauf cataclysme, que nous n'augmenterons pas les taux d'imposition de la part communale, en 2018.

Il me reste à vous présenter en mon nom et au nom du Conseil Municipal nos meilleurs vœux. En ayant une pensée pour celles et ceux qui sont dans la peine, la douleur ou la difficulté et en ayant également une pensée pour ceux qui nous ont quitté, notamment parce que Méounes a perdu, en 2017, plusieurs de ces « figures ».

Je vous souhaite pour 2018 bonheur, santé et prospérité et j'ajouterai la tempérance. Je parle ici de la vertu cardinale selon Platon, pas de la tenue à table et même si je sais que ce n'est pas le plus facile à « cultiver » sur le terreau du caractère méridional.

En 2018, prenez soin de vous et prenez soin des autres. 

Philippe DROUHOT,
Maire de Méounes-les-Montrieux

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Pourquoi un Conseil Municipal des Jeunes ?

- Parce qu'ils sont les citoyens de demain,
- Pour recueillir leurs avis,
- Pour développer avec eux des activités et des projets,
- parce qu'ils ont des envies et des besoins différents de leurs aînés,
- pour entendre leurs remarques et leurs idées « parfois un peu folles mais si souvent pertinentes »

En mars 2016, ce sont 15 jeunes méounais qui ont pris place autour de la grande table de la salle du conseil municipal pour vivre un moment protocolaire.

Lors de ce premier conseil municipal, nos 15 jeunes, bulletin de vote en main, ont élu leur maire et ses adjoints, pour un mandat de 2 années.

Ce fût un mandat riche de propositions, de projets et aussi de rigolades : réflexion sur l'aménagement d'une plaine ludique, étude de sorties culturelles, création d'un grafiland, organisation de la projection sur grand écran de la finale rugby TOP 14 en mai 2017, participation avec un stand dessin sur le forum des associations, etc..... La liste de leurs envies est bien plus longue mais si intéressante !!!

C'est pourquoi, nous nous devons de poursuivre cette expérience enrichissante et fructueuse.

Le terme de leur mandat approche, il est donc temps de lancer l'appel à candidature pour l'élection d'un nouveau conseil municipal des jeunes.

Tous les jeunes, scolarisés en classes de CM1, CM2 et qui sont domiciliés à Méounes, peuvent présenter leur candidature y compris les élus sortants qui peuvent de nouveau se porter candidat.

Une campagne électorale sera organisée pour leur expliquer le contenu de leur mission durant leur mandat.

Pour les enfants non scolarisés à Méounes, une fiche de candidature est disponible en Mairie et également téléchargeable sur le site www.meounes.com.

Favoriser l'implication des JEUNES dans la vie locale, par le biais d'un Conseil Municipal des Jeunes.

A quoi sert un CMJ ?

Le conseil municipal des jeunes permet aux jeunes élus méounais, de proposer leurs idées, de réaliser certains de leurs projets et de participer à la vie de leur commune.

C'est aussi faire un vrai premier pas vers la vie de citoyen pour se familiariser avec le fonctionnement de différentes institutions (mairie, région, communauté d'agglomération, conseil départemental...).

Quelle est sa composition ?

Le CMJ fonctionne sous le même modèle que le conseil municipal « adulte », il est présidé par le maire.

Le CMJ sera une assemblée composée de 11 Jeunes pour un mandat de 2 ans.

Quelles sont les missions du jeune conseiller ?

Une fois élus, les conseillers se réunissent 1 à 2 fois par trimestre pour travailler à la réalisation de projets sur des thèmes divers et variés comme par exemple : environnement, sécurité, sport, culture, événements et manifestations locales.

**Pour toute information complémentaire
Merci de contacter Sandrine ROCHE, en charge de la
jeunesse à la mairie au 04.94.13.83.20 ou Patricia
VIGIER, adjointe, au 06 98 99 38 45.**

Email : s.roche@meounes.com.

Y participer, c'est quoi ?



PICQUE Pâtisseries
Créations uniques et cours particuliers

PICQUE Pâtisseries

Pour tous vos événements (mariage, baptême, anniversaire)

La Pâtisserie de vos envies.

06.46.26.59.05

Livraison dans le Var

picquepatisseries MÉOUNES LES MONTREUX picquegregory@gmail.com